



Élection des présidents des chambres à trois juges et désignation du nouveau premier avocat général de la Cour de justice de l'Union européenne

Les juges de la Cour de justice ont élu parmi eux, le 5 octobre 2010, les présidents des chambres à trois juges, conformément au paragraphe 1 de l'article 10 du règlement de procédure de la Cour de justice.

Ainsi, ont été élus, pour une période d'un an : M. Jean-Jacques Kasel, président de la V^{ème} chambre, M. Alexander Arabadjiev, président de la VI^{ème} chambre, M. Daniel Šváby, président de la VII^{ème} chambre et M. Konrad Schiemann, président de la VIII^{ème} chambre.

En application de la même disposition, la Cour a désigné, le 5 octobre 2010, pour une durée d'un an, M. Yves Bot, premier avocat général.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse: Marie-Christine Lecerf ☎ (+352) 4303 3205